

République Française
Département de la Nièvre
Arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire
Commune de Cosne-Cours-sur-Loire

Date de la convocation : 02/12/2022
Date d'affichage : 02/12/2022
Nombre de membres afférents au
conseil municipal : 29

Extrait du registre des délibérations de la Commune de Cosne-Cours-sur-Loire Séance du 8 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le huit décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de Cosne-Cours-sur-Loire, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais de Loire, salle du Belvédère, Rue du Général de Gaulle, sous la présidence de M. Daniel GILLONNIER, maire,

Etaient présents : Daniel GILLONNIER, Gilbert LIENHARD, Martine LEROY, Béatrice BOULOGNE, Yannis BONNET, Stéphanie OUVRY, Jean-Pierre MARASI, Christine GUIBLIN, Nadine BREUZET, Patrick PONSONNAILLE, Alain DEDISSE, Frédéric CASSERA, Denis REBY, Corinne COLONEL, Alexandre BLANDIN, Florence GUILLAUME, Carole TABBAGH-GRUAU, Michel VENEAU, Sylvie REBOULEAU, Lucie LECLERC, Alexandre BOUCHER-BAUDARD, Hicham BOUJLILAT,

Absents ayant donné procuration : Michel RENAUD à Gilbert LIENHARD, Annie MILLIARD à Martine LEROY, Frédéric GABEZ à Stéphanie OUVRY, Pauline PABIOT à Daniel GILLONNIER, Isabelle DENIS à Hicham BOUJLILAT, Martine BOREL à Béatrice BOULOGNE, Pascale QUILLIER à Michel VENEAU,

Effectifs	22
Nombre de votants	29
Votes « Pour »	21
Votes « Contre »	3
Abstentions	5
Procurations	7

Secrétaire de séance : Frédéric CASSERA.

Objet de la délibération : Dépenses d'investissement avant vote du Budget primitif 2023

Attendu que le vote du Budget primitif interviendra avant le 15 avril 2023, il est nécessaire d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément l'article L 1612-1,

Il est proposé au Conseil municipal d'ouvrir pour les opérations détaillées dans le tableau ci-annexé s'agissant du budget de la Ville à hauteur de 25% les crédits d'investissement du Budget 2022 (hors remboursement de la dette).

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et suivant l'avis favorable de la commission des finances.

AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget primitif 2023 pour les opérations détaillées dans le tableau ci-annexé.

DIT que les dépenses correspondantes seront inscrites au Budget primitif 2023.

Majorité.

Pour extrait conforme :
Le Maire,



Budget d'investissement - ouverture avant le vote du BP 2023

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le 13/12/2022



ID : 058-215800863-20221208-DEL2022_12_118-DE

Dépenses d'investissement			Montant	
P0216				
Habitat - Contrat Ville				
DST	2315	822	Résidentialisation : Gay Lussac	50 000,00 €
P0117				
Voie Verte				
DST	2315	822	Création d'une voie verte - Pont du PO	50 000,00 €
202103				
Bâtiments 2022/2023				
DST	2313	211/212	Ecoles - travaux de sécurisation	130 000,00 €
202301				
Moyens généraux de la collectivité				
DST	21311	020	Patrimoine bâti - aménagement	10 000,00 €
DST	21312	020	Patrimoine bâti - aménagement	10 000,00 €
DST	21318	020	Patrimoine bâti - aménagement	10 000,00 €
DST	2158	020	Outillage bâtiments	7 000,00 €
DST	2152	822	Panneaux et mobilier urbain	15 000,00 €
DST	2158	822	Charriot de voirie service propreté	1 100,00 €
DST	2158	823	Matériel pour espaces verts	5 000,00 €
DST	2158	20	Matériel CTM	8 000,00 €
DST	2158	412	Tondeuse du stade	35 000,00 €
DST	2158	823	Passage de câble	3 000,00 €
DST	2158	823	Matériels d'arrosage automatique Espaces Verts	3 000,00 €
DST	21578	33	Décorations de Noël - Matériels d'illumination	5 000,00 €
DST	2182	020	Pièces de Véhicules	25 000,00 €
DST	2184	020	Mobilier	14 000,00 €
DST	2188	020	Matériels et électroménagers pour les services fêtes-manifestation et général	4 000,00 €
DST	21316	026	Casurnes	8 000,00 €
DST	2182	020	Véhicules	40 000,00 €
MUM	2161	322	Acquisition d'œuvre	3 000,00 €
MUM	2316	322	Restauration d'œuvre	3 000,00 €
DOC	2316	020	Restauration d'archives	3 300,00 €
DSI	2051	020	Logiciels	1 320,00 €
DSI	2183	020	Matériels informatique	18 375,00 €
DSI	2183	213	Matériels informatique	2 160,00 €
DSI	2185	020	Matériels de téléphonie	468,00 €
DSI	2188	822	Matériels de vidéo protection	24 880,00 €
SEC	21568	110	Matériels d'incendie et défense civile	9 500,00 €
SEC	2188	110	Jeux dans les écoles et les espaces publics	21 100,00 €
SEC	2188	110	Défibrillateurs	3 500,00 €
MPA	2033	020	Annonces de marchés publics	8 400,00 €
SCO	2184	213	Mobilier scolaire	4 000,00 €
SCO	2188	213	Protections solaire et contours d'arbres	8 160,00 €
SPO	2188	411	Sécurisation des paniers de baskets et des buts de football	6 000,00 €
SPO	2158	411	Batterie de l'auto laveuse	1 500,00 €
POL	2188	112	2 caméras piétons	1 400,00 €
Total général ouvert avant le vote du BP 2023			553 163,00 €	